

CS-POP + Verts : alliance compromise ?

En octobre 2006, CS-POP maintenait ses trois sièges delémontains au Parlement cantonal et les Verts y faisaient leur entrée avec deux élus (une à Porrentruy et un à Delémont).

Il faut trois sièges pour pouvoir former un groupe, ce qui offre des avantages politiques (par exemple avoir un représentant au bureau du parlement) et financiers (indemnités de groupe, jetons de présence pour les séances de groupes). Les élus verts jurassiens étant connus comme des gens de gauche, CS-POP les a invités à former un groupe CS-POP+Verts, ce qu'ils ont accepté. Avec les suppléants, le groupe compte neuf membres (5 CS-POP et 4 Verts). Durant plus de trois ans, le groupe parlementaire a très bien fonctionné et il n'y a pas eu de divergences entre partis au sein du groupe.

En 2008, avant les élections communales, pour établir ses listes pour le Conseil de ville de Delémont, CS-POP contacte diverses personnes, considérées comme sympathisantes. Parmi les personnes qui acceptent, quelques membres ou sympathisants des Verts, mais non connus comme tels pour la plupart, car il n'y avait pas de groupe organisé des Verts à Delémont. Finalement, 6 candidats sur les 41 se déclarent verts et demandent d'ajouter « Verts » dans la dénomination de la liste, ce que CS-POP accepte. Dans les discussions, un député CS-POP dit y être favorable, tout en espérant que si un groupement CS-POP se créait dans un autre district que Delémont, il pourrait compter sur une certaine réciprocité.

Elections 2010

Début mai 2010, à l'approche d'une assemblée générale des Verts qui devait prendre des décisions en vue des élections d'octobre prochain, CS-POP leur écrit pour préciser ses positions :

CS-POP propose aux Verts un engagement mutuel à continuer le groupe parlementaire quel que soit le résultat des élections (c'est-à-dire ne pas attendre de savoir qui est en mesure de former un groupe seul ou non) ;

CS-POP est ouvert à l'idée de listes communes dans tous les districts ;

CS-POP demande de laisser la porte ouverte à une liste commune au moins aux Franches-Montagnes, où un groupe CS-POP est en formation et pourrait présenter des candidats.

Comme les apparentements ne sont pas possibles dans le canton du Jura, la seule alliance électorale possible est la liste commune. Et si CS-POP et Verts présentent chacun leur liste, il y a fort à craindre que chacun échoue de peu à obtenir un siège, ce qui ferait perdre à coup sûr un siège à la gauche, représentée actuellement par 3 socialistes.

En cas de liste commune, l'obtention d'un siège CS-POP+Verts ne semblerait guère faire de doute, puisque les Verts étaient il y a quatre ans aux $\frac{3}{4}$ des suffrages nécessaires. Et ce siège, en plus du second siège que les Verts ont bon espoir d'obtenir dans le district de Delémont, pourrait être celui qui donnerait à CS-POP+Verts l'accès de plein droit à toutes les commissions parlementaires. Actuellement, il faut partager avec l'UDC les « strapontins » avec voix consultative.

Propositions vertement refusées

Le 8 mai dernier, on apprenait par la presse que l'assemblée des Verts avait balayé les propositions de CS-POP.

Alors que les parlementaires et le bureau, à l'unanimité, proposaient d'accepter la poursuite du groupe parlementaire, la majorité de l'assemblée, qui comptait une vingtaine de personnes, a décidé de renvoyer la décision après les élections. Du côté de CS-POP, on a interprété cela

ainsi (à tort ?) : si les Verts peuvent former un groupe seuls, ils le feront, et si ce n'est pas le cas, ils rappelleront.

Dans le canton de Neuchâtel, les Verts ont 14 députés et pourraient évidemment former leur propre groupe, mais ils ont choisi de rester avec les élus de SolidaritéS et du POP. Dans le Jura, alors que de l'avis de tous, le groupe CS-POP+Verts fonctionne très bien, les Verts ne veulent pas s'engager à le maintenir.

Concernant la liste franc-montagnarde, les Verts sont prêts à accepter 2 ou 3 candidats proposés par CS-POP, mais la liste s'appellerait « Verts et Jeunes Verts », un point c'est tout. La courte échelle faite il y a deux ans par CS-POP aux Verts à Delémont restera donc un geste à sens unique.

Du côté de CS-POP, on a l'impression de s'être fait utiliser lorsque l'alliance profitait surtout aux Verts. Et lorsque ceux-ci estiment qu'ils peuvent se passer de CS-POP, car ils comptent sur le gain d'un ou deux sièges, adieu l'alliance.

Et maintenant ?

CS-POP est toujours ouvert à des discussions pour éviter des divisions préjudiciables à la gauche dans son ensemble. En particulier, il ne souhaite pas être responsable d'un affaiblissement de la représentation de la gauche franc-montagnarde, à cause d'une division sur trois listes. Mais, maintenant que plusieurs personnes sont décidées à constituer un mouvement CS-POP aux Franches-Montagnes, celui-ci ne doit pas forcément s'effacer. Des contacts seront pris avec le PS et les Verts pour évoquer la situation dans ce district.

Par ailleurs CS-POP présentera un candidat pour l'élection du Gouvernement et une liste de (probablement 29) candidates et candidats au Parlement dans le district de Delémont.